

La tombe à char est un type de rite funéraire utilisé durant la protohistoire. Elle se distingue d'autres tombes principalement par la présence des restes d'un char. Le mobilier peut être très riche ou beaucoup plus simple avec le char comme seul élément significatif de prestige et de pouvoir de la tombe. Dans la plupart des cas, ces ensembles sont inhumés. Dans le cas de Verna, le défunt et les objets ont été incinérés, seuls les restes ont été ensuite inhumés sous un *tumulus*.

Une pratique funéraire

La majorité des tombes à char a été découverte dans le centre-est de la France.

L'étude de ces tombes ne donne aucune donnée anthropologique sur les squelettes. Les ossements humains sont souvent peu présents, du fait d'incinérations courantes.

Le mobilier permet d'affirmer que ces tombes pouvaient être masculines comme féminines.

Le char n'a donc pas une fonction uniquement guerrière mais une symbolique sociale plus large.

Cette mixité est visible à la période du Hallstatt (VII^{ème} au V^{ème} s. av. J.-C.) avec les chars à 4 roues retrouvés dans des tombes bien souvent féminines. La pratique évolue à La Tène (V^{ème} au I^{er} s. av. J.-C.) avec principalement des chars à deux roues découverts dans des tombes masculines.

Ce type de sépulture reste malgré tout un témoignage de prestige. Les éléments de harnachement, associés au cheval, sont symbole de pouvoir. Le fait de posséder un cheval est déjà à cette époque un signe de richesse.

Alors que les tombes du Hallstatt apparaissent comme de grandes tombes princières avec un char à quatre roues mettant en avant un prestige social, une évolution est visible à la Tène avec un usage plus simple et plus commun des tombes à char. On y trouve des chars à deux roues avec un mobilier semblable aux autres tombes.



Dessin de restitution d'un bûcher funéraire, tombe à char de Verna (Musée de Hières-sur-Amby)

Reconstitution de la sépulture de la tombe de Vix, Musée du Pays Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, Côte d'Or

Au musée...

La collection de Verna comporte trois épées ployées. Ce rite consiste à tordre et déformer volontairement les épées présentes dans le mobilier du défunt.

Cette manipulation va permettre de signifier l'appartenance de l'épée au défunt, lui seul pourra la déployer et l'utiliser à nouveau dans le monde des morts. L'idée est de rendre inutilisable l'objet pour quelqu'un d'autre.



La tombe de Vix

Retrouvée en 1953 en Côte d'Or, elle se compose d'une chambre funéraire en bois presque quadrangulaire contenant les ossements d'une femme allongée sur une caisse d'un char en bois et métal à 4 roues.

La présence d'un torque en or encore unique en son genre, du cratère en bronze le plus grand d'Europe montrent la richesse et l'importance de la défunte. Le char dans cette tombe montre la richesse de la défunte et son statut sociale mise en avant par ces possessions.

